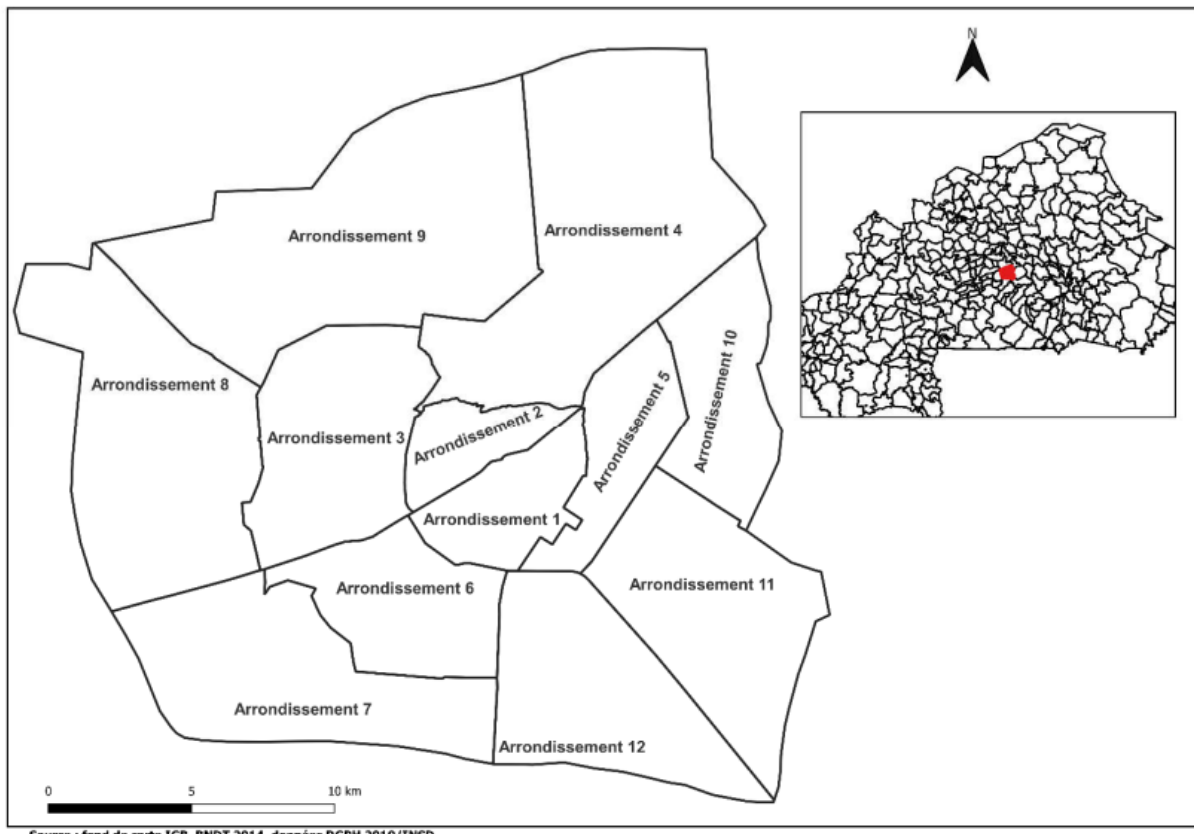


Forum national sur la gouvernance foncière Thème général :
Foncier et cohésion sociale :
Quelle contribution de la société civile dans un contexte de réformes ?
Lieu : Centre National Cardinal Paul Zoungrana, Ouagadougou
Dates : 25–27 février 2026



La préservation du patrimoine historique, cas de la ville de Ouagadougou : défis et perspectives » dans le cadre du panel « la Politique d'urbanisation au Burkina Faso, quelles analyses ».

Dr Lassina Simporé
Maitre de conférences en archéologie
Gestionnaire de patrimoines culturels
Université Joseph Ki-Zerbo

Biographie sommaire

Dr Lassina Simporé est Maître de Conférences en Archéologie au département d'Histoire et Archéologie de l'Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou). Spécialiste reconnu dans la gestion du patrimoine culturel immobilier et la conservation préventive des biens culturels, il est Officier de l'Ordre du Mérite et expert auprès de la Convention de 1972 de l'UNESCO (Ruines de Loropéni, Sites de la métallurgie ancienne du fer, Cour royale de Tiébélé, et bien d'autres africains). Ses recherches et ses enseignements portent sur l'archéologie africaine, la muséologie, la gestion des biens culturels et l'évaluation des impacts des travaux d'aménagements et de développement sur les sites patrimoniaux.

Dr Lassina Simporé assure de direction de thèses de doctorat, de mémoires de master, ainsi que des travaux de fin d'études dans les grandes écoles. Auteur d'une dizaine d'ouvrages consacrés à l'archéologie et à la culture du Burkina Faso, il a également publié plusieurs centaines d'articles scientifiques et de vulgarisation. Ses expériences de terrain incluent des fouilles archéologiques, la formation de jeunes chercheurs et l'évaluation de biens culturels en vue de leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Introduction

Autrefois appelée Waogdgo, la ville actuelle de Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, tire son nom du royaume de même nom Waogdgo, dont le Moogo naaba demeure le souverain. Centre politique et symbolique du pouvoir traditionnel, Ouagadougou s'est longtemps structurée en quartiers dirigés par les notables proches du roi (Wiidi-naaba, Larlé-naaba, Balem-naaba, etc.), conférant à la cité une identité forte, ancrée dans les pratiques et les symboles du royaume.

Cependant, la pénétration coloniale d'abord, les indépendances et les différents régimes politiques (République, Renouveau, Redressement, Révolution, Rectification) ensuite ont successivement remodelé l'espace urbain. Ces transformations ont contribué à une recomposition identitaire, parfois perçue comme une érosion de l'héritage historique.

Face à ce défi de l'évolution des espaces urbains, il est essentiel de poser le problème, de documenter et de transmettre. C'est dans cette perspective que s'inscrit notre réflexion : « La préservation du patrimoine historique, cas de la ville de Ouagadougou : défis et perspectives », présentée dans le cadre du panel « La politique d'urbanisation au Burkina Faso : quelles analyses ».

Notre intervention est structurée autour de trois points notamment notre compréhension de certaines notions (*patrimoine culturel, patrimoine historique, préservation, Ouagadougou*), la *présentation des aménagements urbains affectant le patrimoine historique de la ville de Ouagadougou et enfin l'ébauche de solutions pour une valorisation et un recours aux éléments du patrimoine culturel et historique.*

I. Clarification de termes : patrimoine culturel, patrimoine historique, préservation, Ouagadougou

Avant d'aborder le cœur de notre réflexion, il nous paraît essentiel de préciser les principales notions qui structurent cette communication : patrimoine culturel, patrimoine historique, préservation/conservation et Ouagadougou.

- Patrimoine culturel

Selon l'article 3 de la Loi n°022 -2023/ALT portant protection, sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel au Burkina Faso et selon la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel de l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Patrimoine culturel désigne *les biens culturels publics ou privés, matériels ou immatériels, religieux ou profanes, transmis de génération en génération, et dont la sauvegarde, la conservation ou la valorisation présente un intérêt historique, mémoriel, artistique, scientifique, symbolique, légendaire ou pittoresque.* Le patrimoine culturel se décline en

patrimoine matériel¹ et en **patrimoine immatériel**². Le patrimoine culturel peut être **meuble** (ne peut être déplacé sans dommage pour eux-mêmes et pour leur environnement) ou **immeuble** (ne peut être déplacé sans dommage pour eux-mêmes et pour leur environnement).

En somme le patrimoine culturel regroupe l'ensemble de **biens matériels** (monuments, œuvres d'art) et **immatériels** (traditions, savoir-faire, langues, musique, danses, etc.). Il reflète l'identité et la mémoire collective d'un peuple et contribue à la diversité culturelle mondiale qui ont une valeur historique, artistique, scientifique ou sociale pour une société.

- **Patrimoine historique**

Correspond à la partie du patrimoine culturel qui **concerne spécifiquement les témoignages du passé** : monuments, sites, archives, objets anciens. Il met en valeur l'héritage transmis par les générations précédentes, souvent lié à des événements ou périodes marquantes de l'histoire. Tout patrimoine historique est culturel, mais tout patrimoine culturel n'est pas forcément historique. Exemples : la mosquée des rails, les rails, la cathédrale, le palais présidentiel de Koulouba, le Lycée Bèbzinda Phillipe Kaboré, Le Collège notre Dame De Kologg-naba, les contes du Larlé naaba Ambga, la rivière Kadioogo, le parc Bangr-wéogo (ancien bois de Boulogne), etc.

- **Préservation/Conservation**

C'est l'action de **protéger, conserver et sauvegarder quelque chose afin d'éviter sa dégradation ou sa disparition**. La préservation vise à maintenir les biens culturels et historiques en bon état pour les générations futures. En gestion du patrimoine culturel les synonymes de **Préservation** sont généralement : protection, conservation, sauvegarde.

Le terme **Préservation** est une action ou démarche préventive. Par contre, la conservation implique l'action de maintenir quelque chose intact ou en bon état, souvent par des mesures techniques ou administratives (**démarche curative et continue**). Notre communication met l'action sur la démarche préventive soit agir avant la survenue du danger.

- **Ouagadougou**

La cité urbaine de Ouagadougou est de nos jours classée comme la plus grande agglomération au Burkina Faso. Elle couvre une superficie de plus 518 km², soit plus de 0,2 % du territoire national. Elle est située dans la partie centrale du pays à la latitude 12°21'N et à

¹ Les biens culturels publics ou privés, matériels ou immatériels, religieux ou profanes, transmis de génération en génération, et dont la sauvegarde, la conservation ou la valorisation présente un intérêt historique, mémoriel, artistique, scientifique, symbolique, légendaire ou pittoresque

² L'ensemble des pratiques, représentations, expressions, connaissances, savoirs et savoir-faire ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel

la longitude 01°31 W. Administrativement, elle est le chef-lieu de la région du Kadiogo et de la province du Kadiogo.

Avant d'être la capitale du pays, après la colonisation française, elle fut capitale du royaume de Ouagadougou, dont on attribue la fondation à Naaba Wubri.

En tant que capitale du pays, Ouagadougou a connu au fil du temps, des mutations en termes de structuration spatiale et en termes d'aménagements de toute sorte. L'emprise urbaine de l'agglomération de Ouagadougou a triplé (superficie multipliée par 2,8) entre 1992 et 2002 et par plus de 3 de 2002 à 2021 (Dahani Issaka, 2021, p 66) .

Visiblement, il existe deux centres-villes :

- celui souvent dit « historique » englobant le palais du Moogo naaba, la Présidence de Koulouba et la mission catholique
- et le nouveau c'est-à-dire Ouaga 2000 qui est situé au Sud de la ville

II. Les aménagements urbains affectant les sites historiques ville de Ouagadougou

Depuis les années 1950, Ouagadougou connaît une **urbanisation rapide**. On note : une extension des quartiers, des créations de lotissements et de zones non loties, des constructions d'infrastructures routières (avec systèmes de drainage, curage des caniveaux), construction de bâtiments. Les différents aménagements tout en améliorant les conditions de vie ont entraîné la perte d'identité culturelle de la ville dont les signaux sont :

- Les noms originels des quartiers ont disparu, effacés au profit d'appellations administratives (Arrondissements, secteurs). On remarque même l'apparition de nouveaux toponymes issus d'autres langues que le mooré, langue de la ville. Exemple : Dji-kofè, Bonheur-ville, Marcoussis, etc.
- Les palais royaux, jadis symboles de pouvoir et de mémoire, ne sont plus de nos jours que l'ombre d'eux-mêmes, tout comme d'ailleurs les chefs coutumiers, autrefois piliers de la régulation sociale, désormais marginalisés et cantonnés à des rôles symboliques.
- Les pratiques culturelles traditionnelles, telles que les cérémonies coutumières, les danses rituelles, les salutations codifiées ou les rites de passage, tendent à disparaître de l'espace urbain, remplacées par des comportements modernes ou occidentalisés.
- L'architecture vernaculaire s'efface elle aussi : les maisons en banco, les toitures en pailles, la disposition traditionnelles des concessions sont détruites ou abandonnées au profit de constructions en béton, incontournable certes, mais sans lien ne serait-ce qu'au niveau des formes avec l'esthétique locale.

- Les noms historiques des lieux (*Komber pademda, Sānkouy, Ra-koēnga, Baskuy, Kiēn-baōnge rita-sāmba, Kōn-menēn-moogo, Bul-miugu, Toe-yibēn*, etc.), des ruelles ou des sites de mémoire sont remplacés, contribuant à l'effacement des repères identitaires.
- Le mooré, langue du royaume, est relégué à la sphère privée ou informelle, tandis que le français domine l'espace public, les écoles, les médias et les institutions.
- Les métiers traditionnels, porteurs de savoirs ancestraux (forgerons, tisserands, griots³) disparaissent, faute de transmission ou de valorisation économique.
- L'urbanisation rapide et désordonnée de la ville, sans planification culturelle, entraîne la perte des solidarités de voisinage et des structures sociales traditionnelles.
- La francisation approximative des noms de lieux (Ouagadougou, Larlé, Ouidi,), des ethnonymes (Mossi), de sites ou de personnages historiques (Moro naba) dans les écrits, sur les cartes ou les documents officiels participe à la rupture linguistique et à l'effacement de la mémoire collective.
- La quasi absence de noms de personnalités (les moogo-nanamsé, les chefs de quartier, les maires et conseillers municipaux de renoms) de la ville dans les rues et places sont aussi regrettables.
- L'absence d'un musée de la ville de Ouagadougou ne permet aux Habitants et aux visiteurs de retrouver et de voir des objets autrefois utilisés.

Ces altérations affaiblissent la transmission des récits locaux et brouillent les liens entre les générations.

III. Les solutions pour leur conservation, valorisation, vulgarisation et attractivité.

La vie n'est jamais figée. Elle est mouvement, échange et transformation. Il aurait donc été illusoire de croire qu'un espace, même celui du Moogo Naaba, puisse rester inchangé. Pourtant, certains éléments méritaient d'être protégés ou préservés, afin de maintenir vivante l'âme culturelle de la ville. Urbanistes, architectes, auteurs, écrivains, mais aussi décideurs (Etat et commune) et citoyens lamda, portent une part de responsabilité dans cette déperdition du patrimoine culturel dans la ville de Ouagadougou.

Si l'État et ses institutions ont un rôle central à jouer dans la préservation de l'identité culturelle des villes du Burkina Faso — et plus particulièrement de celle de Ouagadougou — chaque citoyen peut également contribuer à freiner cette érosion.

L'Etat : permettre des recherches approfondies, mettre en place des **programmes de réhabilitation** des sites historiques et des programmes de recherche sur l'histoire des quartiers

³ Les artisans bronziers continuent néanmoins de pratiquer leur art

anciens, encourager l'enseignement du patrimoine dans les écoles de chaque quartier et de chaque village de la commune.

La commune : Intégrer le patrimoine immatériel (chants, devinettes, proverbes, récits oraux) dans les activités culturelles locales, réhabiliter et valoriser les toponymes traditionnels afin de préserver la mémoire des lieux, réaliser un inventaire des personnages historiques et des figures locales qui ont marqué la ville, conduire des études sur les lieux de mémoire dans chaque arrondissement et les inscrire dans les plans d'aménagement, doter la commune voire chaque arrondissement de musées.

Les corps de métier : Les urbanistes et architectes, souvent en rupture avec les formes locales, privilégient des modèles importés, standardisés, ignorant les savoirs constructifs endogènes. Cette absence de référence à l'architecture vernaculaire contribue à la défiguration du paysage urbain et à la perte de repères. Ils peuvent alors promouvoir une **architecture hybride** qui associe modernité et références vernaculaires et évite la standardisation excessive.

L'individu-ouagalais : accepter de valoriser et transmettre les pratiques culturelles quotidiennes (langue, coutumes, fêtes locales), participer activement aux initiatives communautaires de sauvegarde (nettoyage des sites, organisation d'événements culturels). Proposées par les chefferies ou les mairies, défendre et utiliser les espaces patrimoniaux (marchés, places publiques) au lieu de les délaisser, être acteur de mémoire en racontant et en partageant l'histoire familiale et locale.

L'individu-burkinabè devrait reconnaître et accepter Waogdogo comme un **patrimoine national**, au-delà de la seule identité locale afin de soutenir les initiatives de préservation par une **participation citoyenne** (visites, tourisme interne, mécénat). Tout citoyen burkinabè résident dans la capitale aussi, devrait promouvoir une **solidarité culturelle nationale** qui relie les différentes villes et traditions du pays.

Conclusion

Préserver l'identité culturelle de Ouagadougou n'est pas un acte nostalgique, mais un geste de résistance, de transmission et de création. C'est affirmer que la ville ne se réduit pas à ses infrastructures, mais qu'elle vit à travers ses récits, ses symboles et ses héritages.

Cette préservation exige une action concertée : de l'État, qui doit mettre en place des politiques claires et des programmes de réhabilitation ; des communes, qui doivent valoriser les lieux de mémoire et les pratiques immatérielles ; des corps de métier, qui doivent réconcilier modernité et savoirs endogènes ; et enfin des citoyens, qui doivent porter au quotidien les gestes de mémoire et de culture.

Il s'agit d'un chantier collectif où chaque acteur, du décideur au simple habitant, contribue à maintenir vivante l'âme de la ville. Préserver Ouagadougou, c'est préserver une part essentielle du Burkina Faso, une mémoire qui relie le passé au présent et ouvre des horizons pour l'avenir.

Ainsi, la préservation du patrimoine historique n'est pas seulement une sauvegarde du passé : elle est une **ressource pour l'avenir**, un levier de cohésion sociale, de créativité urbaine et de rayonnement culturel.

Eléments de sources et de bibliographie

.....